

Dissertation à l'aide d'un arrêt

Par **pipou**, le **07/12/2008** à **09:48**

Bonjour

J'ai cherché réponse à ma question sur le forum, mais comme je n'en ai pas trouvée, je me permet de la poser 

Voilà, j'ai un devoir à rendre pour le 5 janvier, et la consigne est :

[quote:j0up7yqp]

A l'aide de l'arrêt suivant, les étudiants composeront une dissertation sur « Le principe énoncé à l'article 1165 du code civil et ses implications dans la responsabilité civile » (2 pages).

Sommaire

Rapports entre responsabilité délictuelle et responsabilité contractuelle. Non-respect d'un plan social : action des conjoints survivants des salariés.

[b:j0up7yqp]Le tiers à un contrat peut invoquer, sur le fondement de la responsabilité délictuelle, un manquement contractuel dès lors que ce manquement lui a causé un dommage.[/b:j0up7yqp]

Cass. 2e civ., 7 févr. 2008, n° 06-13.755

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJur ... &fastPos=1>[/quote:j0up7yqp]

Le problème c'est que je ne comprends pas comment m'y prendre.

Comment faire une dissertation en s'appuyant sur l'arrêt sans tendre trop vers un commentaire d'arrêt, un commentaire d'article et sans toutefois ignorer l'arrêt ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide 

Par **Murphys**, le **08/12/2008** à **07:42**

Salut,

Ton sujet est bizarre mais on peut dégager quelques points:

Ton sujet de dissertation doit être étudié au regard de l'arrêt, ce qui signifie que tu dois

préciser à partir de l'arrêt comment est appliqué l'article par la cour de cassation et ce que cela implique pour des espèces semblables à celle de l'arrêt.

Comme il ne s'agit pas d'un commentaire, pas de fiche d'arrêt dans ton devoir, tu n'étudies pas ce qu'avait déterminé la cour d'appel, et enfin tu ne dois pas considérer l'arrêt comme un exemple. Ça reste une dissertation donc ton employé doit rester suffisamment général.